

Semaine spéciale Brexit : rendez-vous chaque jour du 1er au 7 décembre pour un nouveau décryptage

Publié le 1 décembre 2020

La sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne aura lieu le 1er janvier 2021, dans un mois jour pour jour...

A partir du 1er janvier 2021, de nouvelles formalités et procédures seront inévitablement mises en place entre l'Union et le Royaume-Uni. Les entreprises peuvent et doivent s'y préparer afin de minimiser les problèmes qui pourraient advenir, comme par exemple les retards dûs aux nouveaux contrôles douaniers. Les entreprises doivent également s'attendre à des changements en matière de fiscalité, de certifications, de règles d'origine, de marquages ou d'étiquetages qui s'imposeront des deux côtés de la Manche.

C'est pourquoi **le MEDEF se mobilise et vous accompagne**, vous et vos entreprises dans cette période critique.

Chaque jour, du 1er au 7 décembre, nous vous donnons rendez-vous pour des informations pratiques qui vous aideront à vous préparer !

Les enjeux douaniers



- [Télécharger la fiche pratique sur les enjeux douaniers au format PDF](#)
- [Télécharger le courrier de plusieurs ministres invitnt les entreprises à se préparer au Brexit au format PDF](#)

La liberté de circulation



- [Télécharger la fiche pratique sur la liberté de circulation au format PDF](#)

La propriété intellectuelle et de l'Europe de la recherche



- [Télécharger la fiche pratique sur la propriété intellectuelle et de l'Europe de la recherche au format PDF](#)

Les données personnelles



- [Télécharger la fiche pratique sur les données personnelles au format PDF](#)

Les aspects fiscaux



- [Télécharger la fiche pratique sur les aspects fiscaux au format PDF](#)